

Pailharès le 15 mars 2024

A l'attention des Conseillers
Municipaux de Pailharès

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

Le vendredi 22 mars 2024 à 19h30
En mairie, salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 janvier 2024
- Approbation du compte de gestion communal 2023
- Approbation du compte administratif communal 2023
- Affectation des résultats 2023
- Vote des taux d'imposition 2024
- Vote du budget primitif communal 2024
- Vente de la boulangerie - Conditions particulières
- Ecole du Chat de Lamastre - Convention 2024
- Caillé doux de Saint-Félicien - Soutien à la demande de reconnaissance en AOP
- Remboursement de frais avancés par un élu pour le chantier du 1^{er} étage Les Gîtes
- Questions diverses
 - o Demandes de locataires au 1^{er} étage Les Gîtes
 - o Expertise du bâtiment Nectardéchois
 - o Aides aux voyages et activités extra scolaires
 - o Point travaux les Gîtes
 - o Point devis voirie

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

La Maire,
Anne Schmitt



Mairie de Pailharès
1 Place de la Mairie 07410 Pailharès
Tél : 04 75 06 00 65 – Mail : mairie.pailhares@inforoutes-ardeche.fr